



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mercredi 24 décembre 2014

### Lancement de l'appel à projet « Projet d'innovation et de transfert agricole »

Dans le cadre du Programme de Développement Rural (2014-2020) qui met en œuvre le Feader à Mayotte, un appel à projets portant des projets d'innovation et de transfert agricole est lancé.

Le type d'opération de cette mesure « Coopération » du PDR vise à soutenir la mise en œuvre, l'animation et la promotion des projets de R&D et d'innovation. Il doit permettre la mise en place d'une réponse collective et coordonnée des partenaires aux besoins exprimés localement par la profession agricole, pour rendre mobilisables les résultats des projets dans un laps de temps acceptable pour les producteurs.

Le projet devra nécessairement associer différents partenaires tels que des :

- organismes de recherche
- instituts techniques
- organisations professionnelles agricoles
- établissements d'enseignement agricole
- associations
- collectivités

La date limite de dépôt des projets pour la période 2015-2017 est fixée au 30 janvier 2015 à 17 heures (heure de Mayotte).

Les documents relatifs à l'appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être consultés à la DAAF de Mayotte, Service Europe et Programmation. Adresse : Rue Mariazé, 97600 Mamoudzou,

Courriel : [service.europe.dAAF976@agriculture.gouv.fr](mailto:service.europe.dAAF976@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 02.69.61.12.13,

Ainsi que sur Internet :

- <http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr/Programme-de-Developpement-Rural>

- <http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Annonces-avis/Appels-a-projets/2014>

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)



Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)



<https://twitter.com/Prefet976>